

resource matters



Neuf signaux d'alerte dans le secteur naissant du lithium en RDC

Décembre 2025



NON À LA CORRUPTION

La corruption est une des principales causes de la pauvreté. **Resource Matters** documente et dénonce les pots-de-vin et les détournements des deniers publics qui maintiennent le peuple congolais dans la misère.

Introduction

Dans la province congolaise du Tanganyika, autour de la ville de Manono, autrefois réputée pour ses mines d'étain, se trouve ce qui est considéré comme l'un des plus grands gisements de lithium en roche dure inexploités au monde. Une fois l'exploitation commerciale lancée, la République démocratique du Congo pourrait de nouveau se retrouver à l'avant-garde d'un marché minier critique, essentiel à l'économie mondiale en raison de l'utilisation du lithium dans la fabrication de batteries.

Au cours de la dernière décennie, plusieurs entreprises étrangères ont tenté d'obtenir des permis d'exploration dans la région de Manono, en partenariat avec la société d'État congolaise Cominière. Cependant, obtenir et conserver un permis d'exploration s'est révélé particulièrement difficile, tout comme la transformation en permis d'exploitation. L'histoire de ce site est marquée par des changements brusques de propriété au sein de coentreprises qui se sont succédé, des soupçons de corruption et de longues batailles juridiques.

À ce jour, deux joint-ventures ont réussi à obtenir des permis d'exploitation: Manono Lithium SAS, propriétaire de la partie nord du gisement principal de Manono-Kitotolo, et Minocom Mining SAS, titulaire d'une licence portant sur certains résidus miniers situés au-dessus du gisement principal. La partie sud du site, quant à elle, fait actuellement l'objet d'un arbitrage international opposant la société australienne AVZ, qui a perdu sa licence en 2023, à la société d'État Cominière, laquelle devrait, selon le Cadastre Minier, en être le propriétaire exclusif.

Compte tenu du potentiel du site, de nombreuses autres entreprises et investisseurs s'intéressent à la zone de Manono, que ce soit pour y mener des explorations minières ou négocier des droits d'accès. Par ailleurs, Manono pourrait potentiellement faire partie de l'accord minier signé le 5 décembre 2025 entre la RDC et les États-Unis.

Négociations récentes

Quand les négociations pour l'accord entre les États-Unis et la RDC portant sur les minéraux de transition venaient de commencer, la société américaine Kobold avait [manifesté son intérêt](#)¹ pour l'achat des droits miniers dans le gisement de lithium de Manono Sud (permis 13359) auprès d'AVZ. En juillet 2025, Kobold a également signé [un accord](#)² avec le gouvernement congolais, par lequel ce dernier s'engage à soutenir l'entreprise dans l'acquisition et le développement du site de Manono Sud, tout en lui facilitant l'accès à plusieurs permis de recherche de lithium et d'autres minéraux. Kobold [a obtenu](#)³ ces permis - distincts du site de Manono-Kitotolo - dès le mois suivant, alors même que le litige concernant Manono Sud demeure encore non résolu. Pour que Kobold puisse effectivement acquérir une participation dans le projet auprès d'AVZ, comme ils l'ont annoncé, il faudrait qu'AVZ soit

1 Kobold Metals, Kobold Metals and AVZ Agree on Framework for Kobold to Acquire AVZ's Interests in the Manono Lithium Deposit in DRC, 6 May 2025, available at <https://www.koboldmetals.com/news/kobold-metals-to-acquire-avzs-interests-in-the-manono-lithium-deposit-in-drc/?aid=04>. Accessed on 24 October 2025.

2 W. Clowes and M.J. Kavanagh (Bloomberg), Kobold Inks Congo Exploration Deal to Grow US Mineral Access, 18 July 2025, available at <https://www.bloomberg.com/news/articles/2025-07-18/kobold-inks-exploration-deal-in-congo-to-boost-us-mineral-access>. Accessed 24 October 2025.

3 W. Clowes (Bloomberg), Kobold Metals Granted Rights to Explore for Lithium in Congo, 27 August 2025, available at <https://www.bloomberg.com/news/articles/2025-08-27/kobold-metals-granted-rights-to-explore-for-lithium-in-congo>. Accessed on 24 October 2025.

reconnue comme actionnaire légitime dans le cadre de la procédure d'arbitrage en cours.

République Démocratique du Congo: Carte administrative de base

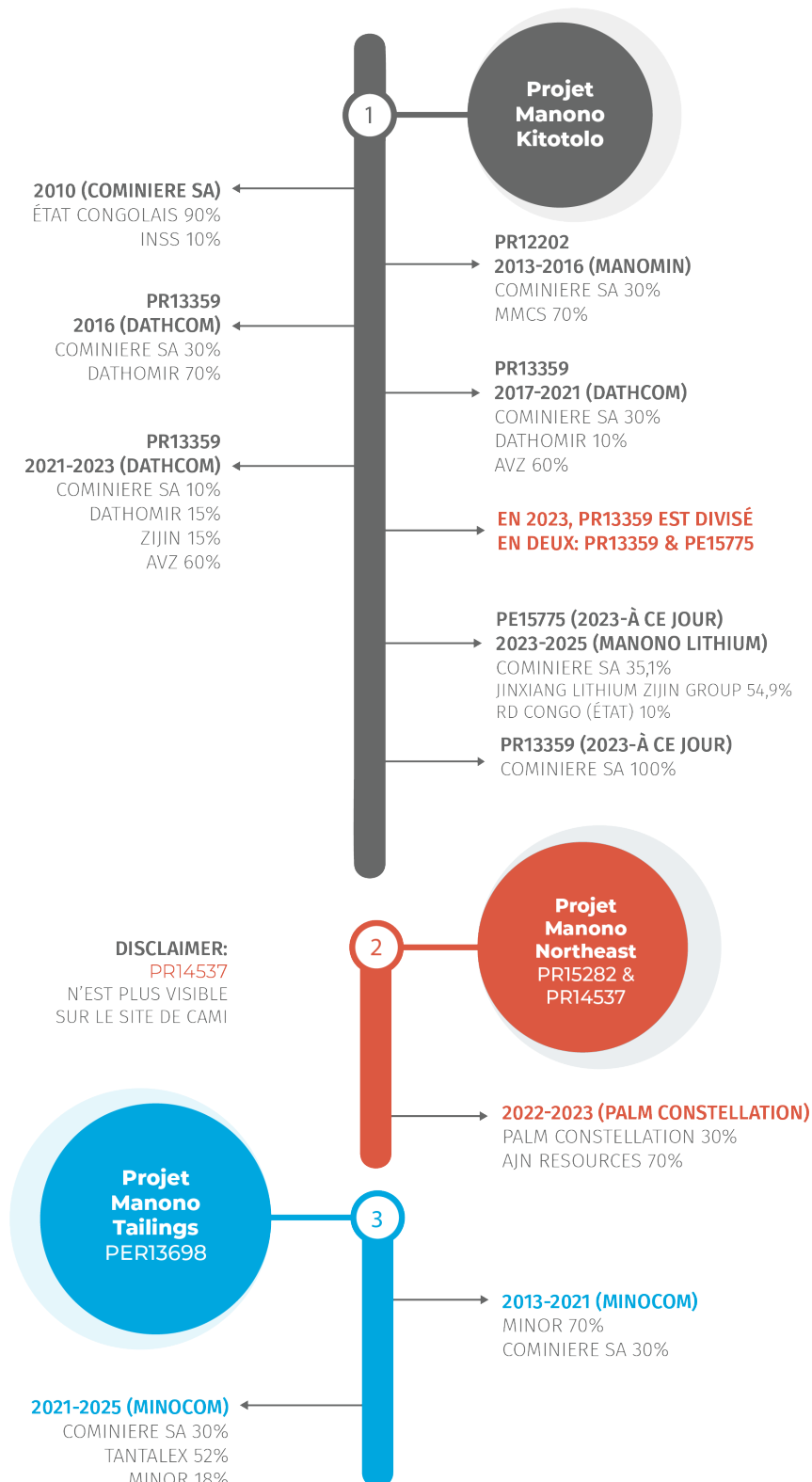


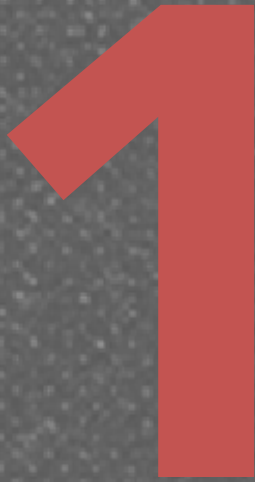
L'accord minier entre les États-Unis et la RDC, ainsi que l'intérêt manifesté par Kobold pour le projet Manono, témoignent de l'attention croissante des États-Unis et d'autres puissances mondiales pour la sécurisation de leurs approvisionnements en minéraux critiques. Toutefois, il est essentiel que tout investissement dans ce secteur soit réalisé dans le strict respect de la loi congolaise et en tenant compte des risques potentiels de corruption. Le secteur du lithium, en particulier, présente plusieurs signaux d'alerte et des zones d'ombre qui, sans constituer nécessairement des preuves directes de corruption, pourraient susciter certaines questions et préoccupations pour les investisseurs.

L'objectif n'est pas de dissuader des investissements potentiels, bien au contraire de s'assurer d'un cadre transparent pour le bon déroulement des activités minières au profit de toutes les parties prenantes. L'exploitation commerciale du lithium de Manono pourrait s'avérer hautement rentable pour les entreprises, tout en profitant

directement aux communautés locales, dont l'économie pourrait être relancée suite aux activités minières, à condition que celles-ci soient menées de manière transparente et équitable. Par conséquent, nous invitons tout investisseur potentiel intéressé par les ressources minérales de Manono à tenir compte des signaux d'alerte existants, à évaluer soigneusement les risques et à mettre en place des mesures d'atténuation appropriées afin d'éviter la reproduction de pratiques préjudiciables. Nous encourageons également les gouvernements des États-Unis et de la RDC à veiller à ce que tout projet retenu dans le cadre de cet accord intègre des garanties solides de transparence et de lutte contre la corruption.

Évolution des projets miniers à Manono





Le conflit de longue date entre AVZ et Cominière au sujet de la partie sud de Manono



Le principal site de lithium de Manono était détenu par une joint-venture appelée Dathcom Mining, composée de la société australienne AVZ, d'une autre société appelée Dathomir et de la société d'État congolaise Cominière avant d'être rejoint plus tard par Jinxiang Lithium, une filiale du groupe chinois Zijin. La RDC, par l'intermédiaire de sa société Cominière, a été amenée en [arbitrage international](#)⁴ en 2023 par AVZ, suite à un désaccord sur la gestion de la coentreprise. Ce désaccord a entraîné la dissolution unilatérale de la coentreprise par la Cominière et la perte du permis d'exploitation du gisement Manono-Kitotolo par AVZ. Le permis initial a été scindé en deux parties : la section nord (désormais appelée permis 15775) a été attribuée à une nouvelle coentreprise formée entre la Cominière et Jinxiang Lithium, et la section sud a été restituée à la Cominière, qui en conserve à ce jour l'exclusivité du droit minier.

Ce qui fait qu'à ce jour, AVZ ne détient plus d'actifs miniers dans le périmètre du permis 13359. Cependant, AVZ a vigoureusement contesté cette décision de l'État congolais devant le tribunal de la Chambre de commerce internationale, lequel a [récemment condamné la Cominière](#)⁵ à verser plus de \$40 millions pour non-respect de précédentes décisions judiciaires, bien que le litige reste toujours en cours.

Dans le cadre du conflit opposant Cominière à AVZ, [un accord-cadre](#)⁶ a été conclu entre AVZ et la société américaine KoBold Metals, prévoyant la vente des actifs du permis 13359 à

4 International Chamber of Commerce (ICC), AVZI, GLH and Dathcom v. Cominière (I), 18 April 2023, available at <https://jsumundi.com/fr/document/decision/fr-avz-international-pty-ltd-green-lithium-holdings-pte-ltd-and-dathcom-mining-sa-v-societe-congolaise-dexploitation-miniere-cominiere-i-ordonnance-wednesday-15th-november-2023>. Accessed on 24 October 2025.

5 M.J. Kavanagh (Bloomberg), Congo State Miner Must Pay €39 Million to AVZ in Lithium Dispute, 14 March 2025, available at <https://www.bloomberg.com/news/articles/2025-03-14/congo-state-miner-must-pay-39-million-to-avz-in-lithium-dispute>. Accessed on 24 October 2025.

6 Voir bas de page 1

KoBold. Toutefois, AVZ devait d'abord obtenir gain de cause dans la procédure d'arbitrage et récupérer ses parts avant de pouvoir procéder à cette vente. Pour faciliter les négociations, l'arbitrage a été suspendu pendant quelques semaines, avant de reprendre. Deux mois après la signature de l'accord-cadre, le gouvernement de la RDC a conclu [un accord avec KoBold](#)⁷, s'engageant à soutenir l'entreprise dans son accès au gisement de Manono. [AVZ a dénoncé](#)⁸ cet accord, estimant qu'il violait les dispositions de l'arbitrage, tout en précisant que des discussions étaient encore en cours pour résoudre le différend.

Ce différend non encore résolu et la confusion qu'il génère expose le secteur émergent du lithium à des conflits prolongés, retardant le démarrage effectif de la production commerciale à Manono. Cela anéanti de plus en plus les espoirs des communautés locales qui attendent la rente minière depuis de nombreuses années.

Parallèlement, AVZ fait l'objet [d'une enquête de la police fédérale](#) australienne pour des allégations de corruption⁹, que l'entreprise réfute. De plus, l'ASIC (Australian Securities and Investments Commission), l'autorité australienne de régulation des marchés financiers, a [intenté une action en justice](#)¹⁰ contre AVZ pour manquement à ses obligations de divulgation dans le cadre du litige relatif au permis de Manono.

7 Voir bas de page 2

8 Reuters, AVZ Minerals says Congo deal with Kobold breaches arbitration order, 21 July 2025, available at <https://www.reuters.com/world/africa/avz-minerals-says-congo-deal-with-kobold-breaches-arbitration-order-2025-07-21/#:~:text=The%20DRC%20government%20said%20on,need%20to%20start%20your%20day>. Accessed on 24 October 2025.

9 AVZ Minerals, Company Statement AFP Investigation, 10 December 2024, available at <https://avzminerals.com.au/investor-centre/2024/12/10/company-statement-afp-investigation>. Accessed on 12 November 2025.

10 ASIC, ASIC sues suspended WA mineral exploration company AVZ Minerals and directors for disclosure failures, 11 November 2025, available at <https://www.asic.gov.au/about-asic/news-centre/find-a-media-release/2025-releases/25-271mr-asic-sues-suspended-wa-mineral-exploration-company-avz-minerals-and-directors-for-disclosure-failures/>. Accessed on 12 November 2025.

2

Irrégularités
possibles dans
le transfert
des parts de
l'État dans des
coentreprises



En RDC, lorsqu'une entreprise publique envisage de céder une participation dans un projet, elle doit se conformer à [la Loi de 2008 sur le désengagement de l'Etat dans les entreprises publiques](#).¹¹ Cette loi impose plusieurs obligations, notamment l'évaluation boursière de la participation à vendre et l'organisation d'un appel d'offres public. Or, la Cominière ne semble pas avoir toujours respecté ces dispositions lors de la cession de ses participations dans les projets liés au lithium. Par exemple, en 2021, [la Cominière a transféré 15 % de ses actions dans Dathcom à Zijin](#)¹² pour un montant de 33,44 millions de dollars américains. Il n'existe aucune information publique indiquant que cette transaction ait fait l'objet d'un appel d'offres public ou d'une évaluation appropriée de la valeur marchande actualisée des actifs cédés. L'Inspection Générale des Finances (IGF) [a estimé](#)¹³ que ce montant représentait une sous-évaluation de 120,7 millions de dollars par rapport à sa valeur réelle, évaluée à 154 millions de dollars américains. Cette sous-évaluation des actifs miniers, observée dans l'ensemble du secteur minier, pourrait résulter d'une connaissance insuffisante des informations techniques

11 Loi N. 08/010 du 07 juillet 2008 fixant les règles relatives à l'organisation et à la gestion du portefeuille de l'état, available at <https://www.droit-afrique.com/upload/doc/rdc/RDC-Loi-2008-10-gestion-du-portefeuille-de-l-Etat.pdf>. Accessed on 24 October 2025.

12 International Chamber of Commerce (CCI), Cominière and Jin Cheng v. AVZI and GLH, 28 April 2023, available at https://jusmundi.com/fr/document/other/en-congolaise-dexploitation-miniere-sa-cominiere-and-jin-cheng-mining-company-limited-v-avz-international-pty-ltd-and-green-lithium-holdings-pte-ltd-press-release-of-avz-minerals-limited-on-related-arbitration-proceedings-update-wednesday-27th-september-2023#other_document_34994. Accessed on 24 October 2025.

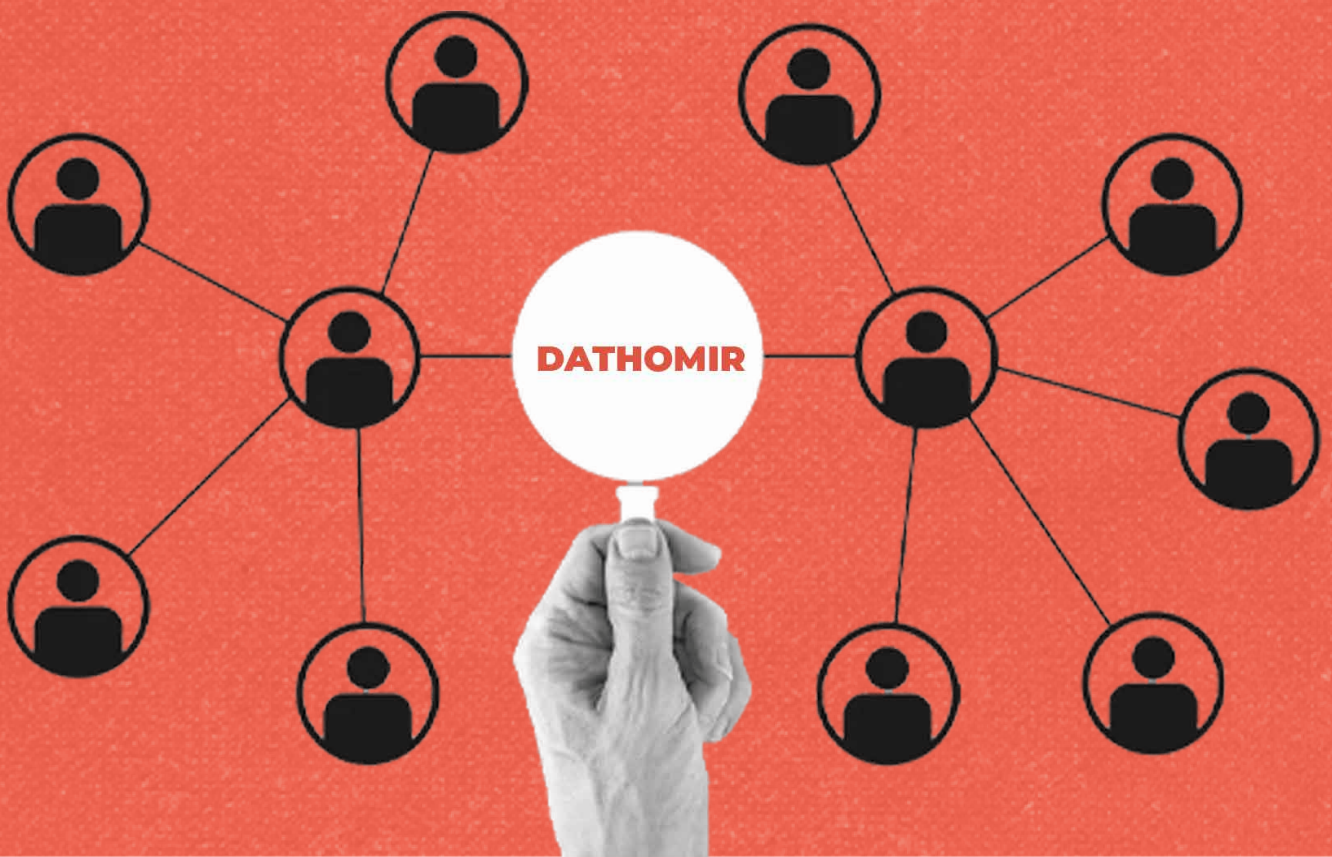
13 Inspection Générale des Finances (IGF), Rapport-synthèse de l'Inspection Générale des Finances sur la gestion des actifs miniers de la RDC par l'entreprise publique La Cominière S.A., September 2022, available at <https://congominespdfstorage.blob.core.windows.net/congominespdfstorage/Rapport-IGF-sur-COMINIERE-S-A-6387826ba915e%20%281%29.pdf>. Accessed on 24 October 2025.

relatives aux sites, ou traduire de pratiques irrégulières, voire un favoritisme nuisant à la transparence.

Par ailleurs, AVZ, partenaire de la Cominière au moment de la cession, prétend que cette dernière, en procédant à une vente opaque, l'ait empêché d'exercer son droit de préemption, auquel elle aurait eu droit en tant qu'actionnaire majoritaire de la coentreprise. Comme indiqué précédemment, le différend entre Cominière et AVZ a été porté devant un tribunal d'arbitrage international et reste à ce jour en cours, sans qu'une décision définitive n'ait été rendue sur ce point.

3

Difficulté à retracer la propriété effective de certaines entreprises



Tout au long de l'histoire de Manono, de nombreuses entreprises ont tenté d'obtenir des permis d'exploration, ensuite d'exploitation de gisements de lithium. Cependant, pour certaines entreprises, il est difficile de savoir qui se cache réellement derrière ces tentatives. C'est le cas de Dathomir, qui faisait partie de la coentreprise Dathcom avec Cominière et la société australienne AVZ avant sa dissolution et l'attribution du permis à une nouvelle coentreprise. À la tête de Dathomir se trouvait Cong Maohuai, dit Simon Cong, un homme d'affaires chinois impliqué dans divers projets en RDC, et [soupçonné d'entretenir des liens étroits](#)¹⁴ avec la classe politique congolaise, notamment la famille Kabila, comme [l'a révélé l'enquête](#)¹⁵ Congo HoldUp. Il serait particulièrement proche de Zoé Kabila, frère de l'ancien président et gouverneur de la province du Tanganyika (où se trouve Manono) entre 2019 et 2021. Alors que Dathomir opérait à Manono, la zone était [considérée comme le fief de Zoé Kabila](#)¹⁶. Selon [un rapport de 2019](#)¹⁷, une participation minoritaire dans Dathomir serait également détenue par Guy Loando, ministre au sein du gouvernement congolais depuis 2021.

14 The Sentry, The Backchannel. State Capture and Bribery in Congo's Deal of the Century, November 2021, available at <https://thesentry.org/wp-content/uploads/2021/11/TheBackchannel-TheSentry-Nov2021.pdf>. Accessed on 24 October 2025.

15 S. Rolley (RFI), Congo Hold-Up: Congo Construction Company, le scandale du siècle, 28 November 2021, available at <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211128-congo-hold-up-congo-construction-company-le-scandale-du-si%C3%A8cle>. Accessed on 24 October 2025.

16 Africa Intelligence, RDC: Tête de pont du business chinois à Kinshasa, Simon Cong sort du lithium de Manono, 21 October 2020, available at <https://www.africaintelligence.fr/afrique-centrale/2020/10/21/tete-de-pont-du-business-chinois-a-kinshasa-simon-cong-sort-du-lithium-de-manono,109614188-art>. Accessed on 24 October 2025.

17 The Boatman Capital Research, AVZ Minerals: The Proceeds of Corruption?, July 2019, available at <https://theboatmancapital.com/wp-content/uploads/2021/06/Boatman-Report-on-AVZ-Minerals-July-2019.pdf>. Accessed on 24 October 2025.

Dathomir n'est pas le seul exemple d'entreprise à la structure de propriété opaque liée à un intermédiaire aux connexions politiques présumés. AVZ, en effet, a été dirigée, dès ses premières acquisitions à Manono et jusqu'en 2018, par Klaus Eckhof, un géologue allemand actif depuis plus de 20 ans dans le secteur minier congolais, réputé proche¹⁸ du cercle de Kabila. Au-delà du projet Manono-Kitotolo, d'autres permis de la zone présentent des caractéristiques similaires. C'est le cas de la société canadienne Tantalex, détentrice d'un permis d'exploitation de résidus situé au-dessus du gisement principal, dont Eckhof a été l'administrateur non exécutif¹⁹ jusqu'en juin 2023. Eckhof a été également impliqué dans les activités de deux autres sociétés qui, au fil d'années, ont acquis puis cédé des permis autour de Manono, souvent dans des conditions peu transparentes: Alphamin et AJN Resources. Alphamin, notamment, avait acheté en 2012 des permis (dits « Manono Extension ») à une société dont la propriété effective est opaque, avant de les céder rapidement.²⁰ Ces permis ont ensuite été repris par une société contrôlée par un associé d'Eckhof, qui les a finalement revendus à AVZ.²¹

18 Africa Intelligence, RDC: Le serial investisseur Klaus Eckhof de retour dans l'étain de la zone de Bisié, 21 October 2021, available at <https://www.africaintelligence.fr/afrique-centrale/2021/10/21/le-serial-investisseur-klaus-eckhof-de-retour-dans-l-etain-de-la-zone-de-bisie,109699399-art>. Accessed on 24 October 2025.

19 Tantalex Lithium Resources, Tantalex Lithium fait le point sur ses activités opérationnelles, 7 June 2023, available at <https://tantalexlithium.com/fr/tantalex-lithium-fait-le-point-sur-ses-activites-operationnelles/>. Accessed on 24 October 2025.

20 Alphamin Resources Corp., Management's Discussion and Analysis of Financial Conditions and Results of Operations for the Years Ended December 31, 2015 and 2014 (2016), available at <https://www.sedarplus.ca/csa-party/records/document.html?id=b7487ab0aed3ee40bd787a09729d42626440f3cd385c177c3a2d3b47878bf72e>. Accessed on 6 November 2025.

21 AVZ Minerals Limited, Acquisition of Manono Extension Lithium, Tin and Tantalum Project in the Democratic Republic of Congo, 19 September 2016, available at <https://announcements.asx.com.au/asxpdf/20160919/pdf/43b8qgs0ldsmbw.pdf>. Accessed on 6 November 2025.

En 2023, AJN Resources a signé deux term sheets: le premier avec [Palm Constellation](#)²² et le deuxième avec [Future Mining](#)²³, en vue d'acquérir une participation majoritaire dans deux permis d'exploration situés autour de Manono-Kitotolo. Toutefois, la participation des partenaires d'AJN dans ces projets, particulièrement celle de Future Mining, soulève des questions concernant la transparence et ainsi que la possible implication de PPE (personnes politiquement exposées). L'un de ces projets, celui lié avec Future Mining, n'apparaît d'ailleurs plus ni sur le site du Cadastre Minier, ni dans les présentations aux investisseurs ou dans les états financiers d'AJN Resources depuis la fin de l'année 2023, laissant planer une incertitude sur son état actuel.

Même si ces éléments ne constituent pas nécessairement la preuve d'actes répréhensibles, ils pourraient néanmoins susciter des inquiétudes et justifier un examen plus approfondi du rôle qu'ont joué ces entreprises et ces individus à Manono au fil des ans.

22 Junior Mining Network, AJN Resources Announces Signing of Binding Term Sheet for Option to Acquire up to 70% Indirect Interest in Highly Prospective Lithium Exploration Permit Located on Manono Trend in Eastern DRC, 2 June 2023, available at <https://www.juniorminingnetwork.com/junior-miner-news/press-releases/2608-cse/ajn/142576-ajn-resources-inc-announces-signing-of-a-binding-term-sheet-for-an-option-to-acquire-up-to-a-70-indirect-interest-in-a-highly-prospective-lithium-exploration-permit-located-on-the-manono-trend-in-eastern-drc.html>. Accessed on 24 October 2025

23 Newsfile, AJN Resources Inc. Announces Signing of a Binding Term Sheet for an Option to Acquire up to a 70% Indirect Interest in a Second Highly Prospective Lithium Exploration Permit Located on the Manono Trend in Eastern DRC, 30 August 2023, available at <https://www.newsfilecorp.com/release/178944/AJN-Resources-Inc.-Announces-Signing-of-a-Binding-Term-Sheet-for-an-Option-to-Acquire-up-to-a-70-Indirect-Interest-in-a-Second-Highly-Prospective-Lithium-Exploration-Permit-Located-on-the-Manono-Trend-in-Eastern-DRC>. Accessed on 24 October 2025.

4

Rôle discutable de certaines entreprises dans le développement de projets miniers et le transfert de droits miniers

2016

Vente de 60%
à AVZ

Dathomir achète
70% de Dathcom

2017

Cela est particulièrement vrai dans le cas de Dathomir, dont la structure de propriété n'est pas le seul élément opaque. Son rôle dans les transactions minières à Manono demeure également flou. En 2016, elle a acquis 70% des actions de Dathcom, avant d'en revendre aussitôt [60% à AVZ](#)²⁴. On ignore donc quel a été son véritable rôle, si ce n'est celui d'intermédiaire. Un schéma similaire se retrouve avec MINOR, une société soupçonnée d'être liée avec M.Cong. Cette dernière a acheté les droits miniers sur les rejets de Manono, pour ensuite [les céder](#)²⁵ à la société canadienne Tantalex, apparemment sans y investir de fonds. En 2018, Tantalex a versé [3 millions de dollars](#)²⁶ à MINOR, puis d'autres paiements [entre 2021 et 2022](#)²⁷ afin d'obtenir le contrôle complet du permis. Au total, MINOR a encaissé environ 7 millions de dollars grâce à ces transactions, sans qu'il soit possible de déterminer s'il avait investi, dans le projet, ni à quel prix elle avait acquis les actions de Cominière.

Ces deux cas soulèvent plusieurs interrogations: quel a été le rôle effectif de ces sociétés dans les projets concernés? Quelle expérience minière possédait réellement Dathomir? Compte tenu du lien formel entre M. Cong et Dathomir, quel type de

24 The Boatman Capital Research, AVZ: Experiencing a Chinese burn?, 20 May 2022, available at <https://theboatmancapital.com/wp-content/uploads/2022/05/AVZ-Minerals-20-May-2022.pdf>. Accessed on 24 October 2025

25 Tantalex Lithium Resources, Tantalex Exercises Option to Acquire Majority Stake in the Manono Lithium Tailings Project and Announces Issuance of Shares, 17 June 2022, available at <https://tantalexlithium.com/tantalex-exercises-option-to-acquire-majority-stake-in-the-manono-lithium-tailings-project-and-announces-issuance-of-shares/>. Accessed on 24 October 2025.

26 AVZ Minerals Limited, Issue of Two New Ministerial Decrees Manono Lithium and Tin Project, 6 February 2023, available at <https://announcements.asx.com.au/asxpdf/20230206/pdf/451b934rh2k8tn.pdf> Accessed on 24 October 2025.

27 Tantalex Lithium Resources, Tantalex Lithium Resources (Formerly Tantalex Resources Corporation) Management's Discussion and Analysis for the Years Ended February 28, 2022 and 2021, 27 June 2022, available at <https://tantalexlithium.com/wp-content/uploads/2022/06/TTX-MDA-FEB-2022.pdf>. Accessed on 24 October 2025.

due diligence AVZ a-t-elle mené avant de lui racheter des parts dans Dathcom ? Et enfin, qu'en est-il de vérifications effectuées par Tantalex lors de l'acquisition de la participation et des droits miniers de MINOR?

5

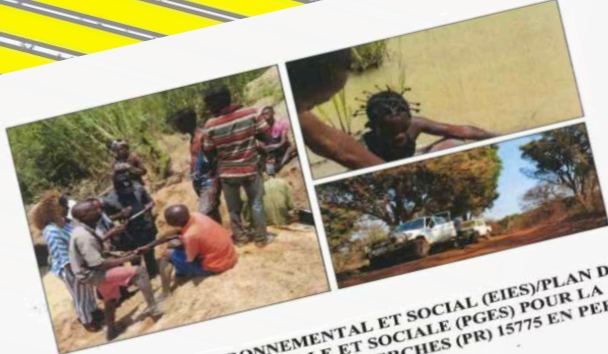
Respect discutable des procédures d'attribution des permis miniers

LISTE DES PRESENCES A LA CONSULTATION DU PUBLIQUE POUR L'ELABORATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET MINIER MANONO LITHIUM
PROVINCE DE TANGANYIKA

Date de la Consultation: *Vendredi, le 03 MAI 2024*
Lieu de la Consultation: *Gouade-salle / Cathédrale St BARTE SE MANONO*

N°	NOMS	FONCTION/ORGANISATION	NUMERO
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES)/PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES) POUR LA TRANSFORMATION DU PERMIS DE RECHERCHES (PR) 15775 EN PERMIS D'EXPLOITATION (PE)



REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CAD. N°:
Requ le: *16/05/2024*
Par: *K. KAIN*
N° d'enregistrement: *3482*
Paraphé: *[Signature]*

Avril 2024

Une question essentielle porte sur le processus d'attribution et de révocation des permis miniers à Manono. Au fil des ans, plusieurs entreprises ont tenté d'obtenir successivement un permis d'exploration, puis un permis d'exploitation, avec plus ou moins de succès différents. AVZ avait presque réussi à obtenir un permis d'exploitation, qui lui a effectivement été accordé en 2022, mais [révoqué](#)²⁸ peu de temps après, dans des circonstances douteuses. A la suite de cet incident, [la coentreprise](#)²⁹ a été dissoute: AVZ a été écartée du projet, et le permis a été scindé en deux: une partie Nord, désormais détenue par Manono Lithium SAS (Cominière + Jinxiang Lithium, (Zijin)), et la partie Sud, redevenue la propriété exclusive de la Cominière.

Alors qu'AVZ Minerals a passé presque une année pleine à tenter d'obtenir son permis d'exploitation, Manono Lithium SAS l'a obtenu en quatre mois seulement, un temps record qui pourrait remettre en cause la pertinence de la procédure de transformation du PR 15575 en PE. À ce constat, s'ajoute aussi l'absence ou l'inaccessibilité publique de certains documents exigés par la loi. Le [Code minier 2018](#)³⁰ exige une étude d'impact environnementale et sociale ainsi que son plan de gestion avant la conversion d'un permis d'exploration en permis d'exploitation. Le résumé de cette étude doit être publié dans les quinze jours suivants sa réception par l'autorité compétente. Cependant, le résumé de l'EIES de Manono

28 AVZ Minerals Limited, Issue of Two New Ministerial Decrees Manono Lithium and Tin Project, 6 February 2023, available at <https://announcements.asx.com.au/asxpdf/20230206/pdf/451b934rh2k8tn.pdf> Accessed on 24 October 2025.

29 International Chamber of Commerce (ICC), AVZI, GLH and Dathcom V. Cominière, 2023, available at <https://jusmundi.com/fr/document/decision/fr-avz-international-pty-ltd-green-lithium-holdings-pte-ltd-and-dathcom-mining-sa-v-societe-congolaise-dexploitation-miniere-cominiere-i-ordonnance-wednesday-15th-november-2023>

30 Loi n.18/001 du 09 mars 2018 modifiant et complétant la Loi n. 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, available at <https://www.leganet.cd/Legislation/JO/2018/JOS.28.03.2018.pdf>. Accessed on 25 October 2025.

Lithium SAS ne semble pas toujours être dans le domaine public.

Resource Matters a pu se procurer une liste des présences relative à la consultation du public menée dans le cadre d'élaboration de l'étude d'impact environnementale et sociale du projet minier Manono Lithium par la société Manono Lithium SAS, ainsi que la preuve d'existence de l'étude d'impact environnementale et sociale déposée par Manono lithium SAS au Cadastre minier. Toutefois, aucun de ces documents, ni leurs synthèses, n'a été rendu public, contrairement aux exigences du code minier de 2018. De plus, l'analyse de ces documents révèle une incohérence majeure: la consultation publique pour l'élaboration de l'Etude d'impact environnementale et sociale (EIES) a été organisée une année après le dépôt de l'EIES au cadastre minier, alors que le code minier de 2018 prévoit qu'elle doit avoir lieu pendant la réalisation de l'étude. Cette irrégularité temporelle renforce les soupçons selon lesquels Manono Lithium SAS n'aurait pas suivi les procédures correctes pour la réalisation d'une EIES visant à obtenir la transformation de son permis de recherche en permis d'exploitation.

Même pour MINOCOM, qui a obtenu un permis d'exploitation des rejets, ce n'est pas clair s'il a soumis une étude de faisabilité ou une étude d'impact sociale et environnementale pour ses activités d'exploitation.



6

Le rôle de
Cominière
et sa facilité
apparente
à faire des
affaires avec
des entreprises
politiquement
connectées



La cominière a joué un rôle central dans la compétition entre entreprises privées pour l'obtention de permis miniers à Manono. Comme dans le secteur du cuivre et du cobalt, c'est généralement l'entreprise publique qui détient les permis miniers, et les entreprises privées souhaitant développer un projet minier doivent alors créer une coentreprise avec la société publique, en l'occurrence la Cominière dans le cas de Manono, avant d'accéder aux droits d'exploration, puis d'exploitation. A Manono, la Cominière a successivement constitué et dissous plusieurs coentreprises: d'abord avec MMCS, ensuite remplacée par Dathomir et AVZ, puis par Zijin. Les procédures et les raisons de ces dissolutions restent floues et ont entraîné des [contestations](#)³¹ (voir aussi [ici](#)³²) de la part d'anciens partenaires, privés de leurs permis après la dissolution soudaine des coentreprises auxquelles ils appartenaient.

Par ailleurs, comme déjà mentionné, Dathomir était soupçonnée d'être contrôlée par des individus liés à l'élite politique. Compte tenu de son absence d'expertise avérée dans le secteur minier, il est légitime de s'interroger sur la diligence raisonnable exercée ou non par la Cominière concernant les risques associés à faire des affaires avec une société ayant de tels liens politiques.

31 International Chamber of Commerce (ICC), MMCS v. Cominière, 2019, available at <https://jsumundi.com/en/document/decision/en-mmcs-strategic-1-v-congolaise-dexploitation-miniére-sa-constitution-of-the-tribunal>. Accessed on 24 October 2025

32 Voir bas de page 4

7

Opacité dans
la publication
des contrats
de joint-
venture entre
Cominière et
des entreprises
privées



Joint-venture —
Manono lithium SAS

En violation des dispositions légales en vigueur en matière de transparence dans le secteur minier en RDC, la plupart des contrats de coentreprise conclus entre la société d'État (Cominière) et ses partenaires privés n'ont pas été rendus publics jusqu'à ce jour, et les transactions financières qui y sont liées demeurent inconnues. L'exemple le plus marquant est le contrat instituant la coentreprise Manono Lithium SAS, signé en 2023 et jamais publié. Cela contrevient directement au [Code minier de la RDC](#)³³, qui impose la publication de tout contrat minier au Journal officiel ainsi que sur le site du ministère des Mines dans un délai de 60 jours suivant sa signature. De même, les contrats portant création de la coentreprise MINOCOM destiné à l'exploitation des résidus miniers, n'ont jamais été publiés, y compris les ajustements après l'intégration de Tantalex.

33 Loi n.18/001 du 09 mars 2018 modifiant et complétant la Loi n. 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, available at <https://www.leganet.cd/Legislation/JO/2018/JOS.28.03.2018.pdf>. Accessed on 25 October 2025.

8

Paieement discutabile à une ONG politiquement connectée



En 2024, la société chinoise Zijin, partenaire de l'entreprise publique Cominière au sein de la joint-venture Manono Lithium SAS, détentrice du permis minier 15775, [a effectué un transfert de 70 millions de dollars](#)³⁴ à une ONG dénommée Le Bouclier, officiellement destinée à fournir une aide humanitaire dans l'Est de la RDC. Or, cette ONG est présidée par Jean David E'ngazi, membre du conseil d'administration de la Cominière et conseiller de la République. Ce versement soulève des sérieux soupçons de corruption compte tenu du rôle politique de M. E'ngazi et de son implication dans l'entreprise publique en coentreprise avec Zijin. Ce don est d'autant plus frappant qu'il représente plus du double de la somme versée par Zijin à la Cominière pour acquérir sa participation dans Manono Lithium SAS. A ce jour, l'utilisation effective des 70 millions de dollars demeure inconnue.

Par ailleurs, le [rapport de l'IGF](#)³⁵ indique qu'une partie des 33,4 millions de dollars versés par Zijin à Cominière pour sa participation a servi à rémunérer un cabinet de conseil dénommé Focus Plaidoirie, réputé proche de Lisette Kabanga, alors conseillère du président Tshisekedi, et Présidente du Conseil d'Administration de la Cominière, donc considérée comme une personne politiquement exposée. Selon l'IGF, ce cabinet aurait perçu 1,7 million de dollars dans le cadre de cette transaction. Les paiements effectués au profit d'une personne politiquement exposée dans le cadre d'une transaction minière pourraient constituer un signal d'alarme majeur en matière de corruption, selon [plusieurs organisations de la société civile](#)³⁶.

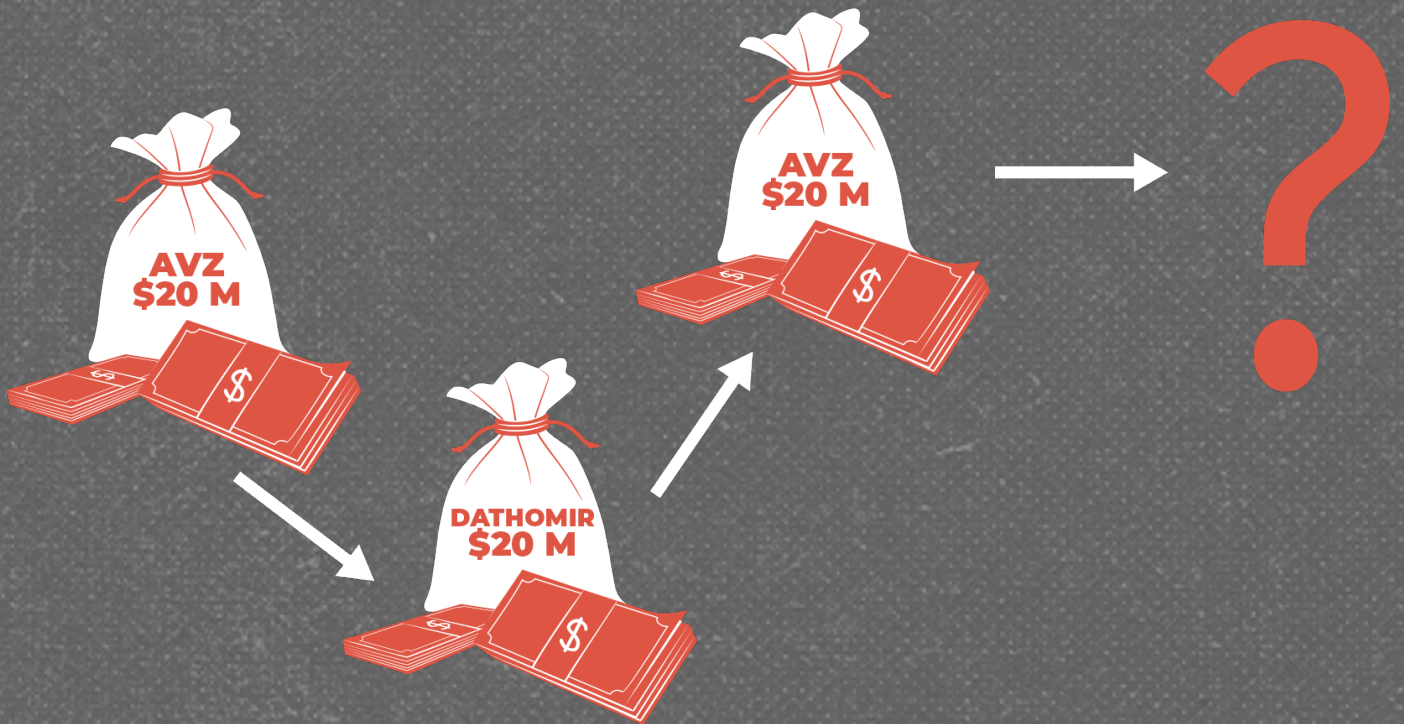
34 Africa Intelligence, RDC: Lithium: l'intrigant virement de 70 millions de dollars de Zijin Mining à une ONG, 19 April 2024, available at <https://www.africaintelligence.fr/afrique-centrale/2024/04/19/lithium--l-intrigant-virement-de-70-millions-de-dollars-de-zijin-mining-a-une-ong,110217536-art>. Accessed on 24 October 2025.

35 Voir bas de page 13

36 Global Witness, The lithium rush in Africa risks fuelling corruption and failing citizens, 14 November 2023, available at <https://globalwitness.org/en/campaigns/transition-minerals/a-rush-for-lithium-in-africa-risks-fuelling-corruption-and-failing-citizens/>. Accessed on 24 October 2025.

9

**Argent
manquant?**
(Les 20 millions
de dollars
manquants sur
le compte de
dépôt d'AVZ)



AVZ avait manifesté l'intention d'acquérir les 15 % restants des participations détenus par Dathomir Mining, l'un de ses partenaires dans la coentreprise Dathcom. Pour concrétiser cette opération, AVZ aurait versé 20 millions de dollars sur le compte de Dathomir.

Cependant, Dathomir n'aurait pas donné son accord définitif à la vente, ou s'en serait retiré par la suite, et a restitué les 20 millions de dollars sur le compte bancaire d'AVZ. Mécontente de cette décision, AVZ a saisi [la justice](#).³⁷ Par la suite, la somme a été placée sur un compte séquestre, [géré par l'avocat d'AVZ](#),³⁸ en attendant l'issue du litige.

Or, quelques mois plus tard, les 20 millions de dollars, qui devaient rester intacts sur le compte jusqu'à la résolution du différend, ont [disparu](#).³⁹ Le tribunal arbitral s'est récemment prononcé [en faveur d'AVZ](#)⁴⁰ au moins pour une partie de l'acquisition des 15% des parts. Jusqu'à ce jour, l'utilisation de ce fonds continue de demeurer un mystère.

37 International Chamber of Commerce (CCI), AVZ v. Dathomir (I), 1 December 2022, available at <https://jsumundi.com/fr/document/other/en-avz-minerals-limited-and-avz-international-pty-ltd-v-dathomir-mining-sarl-i-press-release-of-avz-minerals-limited-on-arbitration-proceedings-update-and-interim-financial-report-clarification-wednesday-22nd-march-2023>. Accessed on 24 October 2025.

38 C. Kakule (Okapi News), Me Christian Lukusa, bouc émissaire d'AVZ: Où sont passés les 20 millions de dollars? (Tribune), 28 November 2024, available at <https://okapinews.net/nation/rdc-me-christian-lukusa-bouc-emissaire-davz-ou-sont-passees-les-20-millions-de-dollars-tribune/>. Accessed on 24 October 2025.

39 AVZ Minerals Limited, In-country Legal Update, 31 July 2024, available at <https://static1.squarespace.com/static/5934d2ae6b8f5beeb5ba23f3/t/66a9a066755ebf4107cc6f8b/1722392679661/20240731+Annoucement+-+In-Country+Legal+Update.pdf>. Accessed on 24 October 2025.

40 Voir bas de page 37

Conclusion

L'exploitation du lithium à Manono constitue une opportunité majeure, non seulement pour les entreprises, qui pourront tirer profit d'un gisement exceptionnellement riche en un minerai très recherché à l'échelle mondiale mais aussi pour les habitants de Manono, qui attendent depuis plus d'une décennie le démarrage des activités commerciales. Elle pourrait également marquer un tournant décisif pour la RDC en lui permettant de s'imposer comme un acteur clé sur la scène mondiale dans la commercialisation du lithium, tout en attirant de nouveaux investissements et en générant des retombées économiques significatives pour le pays.

Toutefois, fermer les yeux sur les signes croissants d'opacité et de corruption reviendrait à reproduire les mêmes tendances qui ont déjà ravagé la RDC dans l'industrie du cobalt et du cuivre : non-respect des lois et des procédures pour favoriser des entreprises politiquement connectées, absence de concurrence loyale qui en résulte, recours à des sociétés écrans pour détourner des fonds et les rendre intraquables, ou encore intervention d'intermédiaires proches de l'élite politique, en enrichissant des individus au détriment des communautés locales. Ce scénario bien connu a déjà causé de graves préjudices au pays. Le secteur du lithium est une opportunité pour la RDC, et pour les entreprises souhaitant y investir, l'occasion de repartir sur de nouvelles bases et de rompre avec les pratiques qui ont jusqu'ici empêché la population de tirer profit de ses ressources naturelles. Pour y parvenir, il est impératif de respecter les lois, de collaborer étroitement avec les communautés locales et la société civile, et d'intégrer dans tout accord ou contrat de garanties solides de transparence et de lutte contre la corruption.

Le 14 novembre 2025, nous avons accordé un droit de réponse à Alphamin, AVZ, M. Cong, Cominière, Dathomir, M. Eckhof, MINOR, Tantalex et Zijin. Resource Matters n'a pas reçu des réponses dans le délai proposé d'une semaine.

Sources

- 1 Africa intelligence, Le serial investisseur Klaus Eckhof de retour dans l'étain de la zone de Bisié (2021) <https://www.africaintelligence.fr/afrique-centrale/2021/10/21/le-serial-investisseur-klaus-eckhof-de-retour-dans-l-etain-de-la-zone-de-bisie,109699399-art>
- 2 Africa intelligence, Lithium : l'intrigant virement de 70 millions de dollars de Zijin Mining à une ONG (2024) <https://www.africaintelligence.fr/afrique-centrale/2024/04/19/lithium--l-intrigant-virement-de-70-millions-de-dollars-de-zijin-mining-a-une-ong,110217536-art>
- 3 Africa Intelligence, RDC: Tête de pont du business chinois à Kinshasa, Simon Cong sort du lithium de Manono (2020) <https://www.africaintelligence.fr/afrique-centrale/2020/10/21/tete-de-pont-du-business-chinois-a-kinshasa-simon-cong-sort-du-lithium-de-manono,109614188-art>
- 4 Alphamin Resources Corp., Management's Discussion and Analysis of Financial Conditions and Results of Operations for the Years Ended December 31, 2015 and 2014 (2016) <https://www.sedarplus.ca/csa-party/records/document>.
- 5 ASIC, ASIC sues suspended WA mineral exploration company AVZ Minerals and directors for disclosure failures, (2025), <https://www.asic.gov.au/about-asic/news-centre/find-a-media-release/2025-releases/25-271mr-asic-sues-suspended-wa-mineral-exploration-company-avz-minerals-and-directors-for-disclosure-failures/>.
- 6 AVZ Minerals Limited, Acquisition of Manono Extension Lithium, Tin and Tantalum Project in the Democratic Republic of Congo, 19 September 2016, available at <https://announcements.asx.com.au/asxpdf/20160919/pdf/43b8qgs0ldsmbw.pdf>.
- 7 AVZ Minerals Limited, AVZ wins ICC proceedings – AVZ legally acquired Dathomir's shares (2025) <https://jusmundi.com/en/document/other/en-avz-minerals-limited-and-avz-international-pty-ltd-v-dathomir-mining-sarl-i-press-release-of-avz-minerals-limited-on-outcome-of-arbitration-wednesday-2nd-july-2025>
- 8 AVZ Minerals Limited, Company Statement AFP Investigation, (2024), <https://avzminerals.com.au/investor-centre/2024/12/10/company-statement-afp-investigation>.

- 9 AVZ Minerals Limited, In-country Legal Update (2024) <https://share.google/bmka7YFnbvdq2HtET>
- 10 AVZ Minerals Limited, Issue of two new Ministerial Decrees Manono Lithium and Tin project (2023) <https://announcements.asx.com.au/asxpdf/20230206/pdf/45lb934rh2k8tn.pdf>
- 11 Clowes, W. (Bloomberg), KoBold Metals granted rights to explore for lithium in congo (2025) <https://www.bloomberg.com/news/articles/2025-08-27/kobold-metals-granted-rights-to-explore-for-lithium-in-congo>
- 12 Clowes, W. and Kavanagh, M.J. (Bloomberg), Kobold inks Congo exploration deal to grow us mineral access (2025) <https://www.bloomberg.com/news/articles/2025-07-18/kobold-inks-exploration-deal-in-congo-to-boost-us-mineral-access>
- 13 Cominière and Jin Cheng v. AVZI and GLH Congolaise d'Exploitation Minière SA (Cominière) and Jin Cheng Mining Company Limited v. AVZ International Pty Ltd and Green Lithium Holdings Pte Ltd, ICC Case No. 27769/SP/ETT/SVE(2023) https://jsumundi.com/fr/document/other/en-congolaise-dexploitation-mini%C3%A9re-sa-comini%C3%A8re-and-jin-cheng-mining-company-limited-v-avz-international-pty-ltd-and-green-lithium-holdings-pte-ltd-press-release-of-avz-minerals-limited-on-related-arbitration-proceedings-update-wednesday-27th-september-2023#other_document_34994
- 14 Global Witness, A rush for lithium in Africa risks fuelling corruption and failing citizens (2023) <https://globalwitness.org/en/campaigns/transition-minerals/a-rush-for-lithium-in-africa-risks-fuelling-corruption-and-failing-citizens/>
- 15 Inspection Générale des Finances, Rapport-synthèse de l'inspection générale des finances sur la gestion des actifs miniers de la rdc par l'entreprise publique la cominiere S.A (2022). [https://congominestorage.blob.core.windows.net/congominestorage/Rapport-IGF-sur-COMINI%C3%A8RE-S-A-6387826ba915e%20\(1\).pdf](https://congominestorage.blob.core.windows.net/congominestorage/Rapport-IGF-sur-COMINI%C3%A8RE-S-A-6387826ba915e%20(1).pdf)
- 16 International Chamber of Commerce (CCI), AVZ v. Dathomir (I), 1 December 2022, <https://jsumundi.com/fr/document/other/en-avz-minerals-limited-and-avz-international-pty-ltd-v-dathomir-mining-sarl-i-press-release-of-avz-minerals-limited-on-arbitration-proceedings-update-and-interim-financial-report-clarification-wednesday-22nd-march-2023>.
- 17 International Chamber of Commerce (CCI), Cominière and Jin Cheng v. AVZI and GLH, 28 April 2023, <https://jsumundi.com/fr/document/other/en-congolaise-dexploitation-mini%C3%A9re-sa-comini%C3%A8re-and-jin-cheng-mining-company-limited-v-avz-international-pty-ltd-and-green-lithium->

[holdings-pte-ltd-press-release-of-avz-minerals-limited-on-related-arbitration-proceedings-update-wednesday-27th-september-2023#other-document_34994](#)

- 18** International Chamber of Commerce (ICC), MMCS v. Cominière, 2019, <https://jusmundi.com/en/document/decision/en-mmcs-strategic-1-v-congolaise-dexploitation-miniére-sa-constitution-of-the-tribuna>
- 19** Junior Mining Network, AJN Resources Announces Signing of Binding Term Sheet for Option to Acquire up to 70% Indirect Interest in Highly Prospective Lithium Exploration Permit Located on Manono Trend in Eastern DRC (2023) <https://www.juniorminingnetwork.com/junior-miner-news/press-releases/2608-cse/ajn/142576-ajn-resources-inc-announces-signing-of-a-binding-term-sheet-for-an-option-to-acquire-up-to-a-70-indirect-interest-in-a-highly-prospective-lithium-exploration-permit-located-on-the-manono-trend-in-eastern-drc.html>
- 20** Kakule, C. (Okapinews), Me Christian Lukusa, bouc émissaire d'AVZ : Où sont passés les 20 millions de dollars ? (Tribune)!(2024) <https://okapinews.net/nation/rdc-me-christian-lukusa-bouc-emissaire-davz-ou-sont-passes-les-20-millions-de-dollars-tribune/>
- 21** Kavanagh, M.J. (Bloomberg),Congo State Miner Must Pay €39 Million to AVZ in Lithium Dispute (2025) <https://www.bloomberg.com/news/articles/2025-03-14/congo-state-miner-must-pay-39-million-to-avz-in-lithium-dispute>
- 22** KoBold Metals, KoBold Metals and AVZ Agree on Framework for KoBold to Acquire AVZ's Interests in the Manono Lithium Deposit in DRC (2025) <https://www.koboldmetals.com/news/kobold-metals-to-acquire-avzs-interests-in-the-manono-lithium-deposit-in-drc/>
- 23** Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant code minier telle que modifiée et complétée par la loi n° 18/001 du 09 mars 2018 <https://www.icnl.org/wp-content/uploads/miningcode.pdf>
- 24** Loi n° 08/010 du 07 juillet 2008 fixant les règles relatives à l'organisation et à la gestion du portefeuille de l'état(2008). <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/rdc/RDC-Loi-2008-10-gestion-du-portefeuille-de-l-Etat.pdf>
- 25** Newsfilecorp, AJN Resources Inc. Announces Signing of a Binding Term Sheet for an Option to Acquire up to a 70% Indirect Interest in a Second Highly Prospective Lithium Exploration Permit Located on the Manono Trend in Eastern DRC (2023) <https://www.newsfilecorp.com/release/178944/>

[AJN-Resources-Inc.-Announces-Signing-of-a-Binding-Term-Sheet-for-an-Option-to-Acquire-up-to-a-70-Indirect-Interest-in-a-Second-Highly-Prospective-Lithium-Exploration-Permit-Located-on-the-Manono-Trend-in-Eastern-DRC](#)

- 26** Reuters, AVZ Minerals says Congo deal with KoBold breaches arbitration order (2025) <https://www.reuters.com/world/africa/avz-minerals-says-congo-deal-with-kobold-breaches-arbitration-order-2025-07-21/#:~:text=The%20DRC%20government%20said%20on,need%20to%20start%20your%20day.>
- 27** Rolley, S. (Rfi), Congo Hold-Up: Congo Construction Company, le scandale du siècle (2021) <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211128-congo-hold-up-congo-construction-company-le-scandale-du-si%C3%A8cle>
- 28** Tantalex Lithium, Tantalex exercises option to acquire majority stake in the manono lithium tailings project and announces issuance of shares (2022) <https://tantalexlithium.com/tantalex-exercises-option-to-acquire-majority-stake-in-the-manono-lithium-tailings-project-and-announces-issuance-of-shares/>
- 29** Tantalex Lithium, Tantalex lithium fait le point sur ses activités opérationnelles (2023) <https://tantalexlithium.com/fr/tantalex-lithium-fait-le-point-sur-ses-activites-operationnelles/>
- 30** Tantalex Lithium Resources Corp., Tantalex lithium resources corporation (formerly tantalex resources corporation) management’s discussion and analysis for the years ended February 28, 2022 and 2021 (2022) <https://tantalexlithium.com/wp-content/uploads/2022/06/TTX-MDA-FEB-2022.pdf>
- 31** Tantalex Lithium Resources Corp., Tantalex resources corporation management’s discussion and analysis for the three months ended May 31, 2021 (2021) <https://www.sedarplus.ca/csa-party/records/document.html?id=ed36f200917d4767a1844c846f72a72cad14e5fdc1f814665662989c75c1ece4>
- 32** The Boatman Capital Research, AVZ Minerals: Experiencing A Chinese Burn? (2022) https://theboatmancapital.com/wp-content/uploads/2022/05/AVZ-Minerals-20-May-2022_.pdf
- 33** The Boatman Capital Research, AVZ Minerals: The Proceeds of Corruption? (2019) <https://theboatmancapital.com/wp-content/uploads/2021/06/Boatman-Report-on-AVZ-Minerals-July-2019.pdf>
- 34** The Sentry, The Backchannel State Capture and Bribery in Congo’s Deal of the Century (2021) <https://thesentry.org/wp-content/uploads/2021/11/TheBackchannel-TheSentry-Nov2021.pdf>

Annexes

Les principales compagnies opérant à Manono (passées et présentes)

1. AJN Resources

Une société affiliée à l'homme d'affaires Klaus Eckhof. En 2023, elle a acquis deux permis qui constituent le projet de "Manono Northeast": le permis 15282, acheté auprès de Palm constellation, une société congolaise avec des liens prétendus avec une autre société de Eckhof; et le permis 14537, acheté auprès de la compagnie Future Mining. Ce dernier n'est plus visible dans le site du Cadastre Minier.

2. AVZ

Une société minière australienne ayant racheté 60% de parts dans Dathcom Mining auprès de Dathomir en 2016, ce qui fera d'elle un actionnaire majoritaire dans la joint venture, avec tous les privilèges statutaires. Cependant les tensions entre AVZ et Cominière finiront par éjecter AVZ de tous ses droits miniers dans la JV jusqu'à sa dissolution, pousser AVZ à saisir deux cours arbitrales internationales, et ouvrir la voie à la scission du permis 13359 en deux.

3. Cominière

La Congolaise de l'Exploitation Minière (ou Cominière) est une société du portefeuille de l'Etat congolais fondée le 12 Avril 2010. Son capital social est détenu à 90% par le Ministère du Portefeuille de la RDC, et à 10% par l'Institut National de Sécurité Sociale. Elle détient plusieurs permis miniers dans le Nord Katanga, y compris dans la zone de Manono.

4. Dathcom Mining SA

Une joint-venture initialement créée par la Cominière (30%) et son partenaire Dathomir Mining (70%) pour rechercher et exploiter le lithium dans le permis 13359 couvrant le gisement de Manono-Kitotolo. Plus tard, chacun à son tour, la joint-venture fût rejointe par deux autres sociétés: AVZ Minerals à fin 2016 et Jinxiang Lithium (une filiale de Zijin) en 2021. En 2023, à la suite de divergences entre AVZ, qui était l'actionnaire majoritaire, et la société publique Cominière, Dathcom Mining fût dissoute unilatéralement par la Cominière.

5. Dathomir Mining

Une société congolaise gérée par l'homme d'affaires chinois Simon Cong, réputé avoir de fortes connexions avec le réseau de Kabila. Cette entreprise est soupçonnée d'être détenue par des entités liées à des membres de l'élite politique. En 2016, pendant qu'il y avait encore de divergences non résolues entre la Cominière et MMCS Strategic, Dathomir Mining signa un contrat de création d'une nouvelle joint-venture avec la Cominière baptisée "Dathcom Mining" couverte par le permis 13359 (ancien 12202) dont il détenait 70% de parts et la Cominière 30%.

6. Jinxiang Lithium Limited (filiale de Zijin Mining)

Une société à capitaux chinois qui avait intégré Dathcom Mining en 2021 en achetant 15% de parts auprès de la Cominière, un achat fortement contesté par AVZ. Peu après l'intégration de Zijin dans la joint-venture, Dathcom Mining a été dissoute par la Cominière. De l'autre côté, Zijin créera une nouvelle jointe-venture avec la Cominière, Manono Lithium SAS, couverte par le nouveau permis 15775 (partie nord-est de l'ancien permis 13359).

7. Manono Lithium SAS

La joint-venture créée entre la société publique Cominière (39%) et Jinxiang Lithium (61%, filiale de Zijin), détentrice de la section du gisement de Manono-Kitotolo couverte par le permis 15775 (la partie Nord-Est de l'ancien permis 13359). Manono Lithium SAS a obtenu un permis d'exploitation en 2024.

8. Minocom

La joint-venture créée entre la société publique Cominière (30%) et la société Minor (70%) détient les droits miniers du permis 13698. A ce jour, sa structure d'actionariat se présenterait de la manière suivante: Tantalex 52%, Cominière 30% et Minor 18%.

9. Minor SARL

Mines d'Or Resources (MINOR) SARLU est une société gérée au début par Min Guo Wei, un partenaire en affaires de Simon Cong. En 2017, elle a créé une jointe venture avec la Cominière pour explorer les déchets à Manono.

La JV s'appelait MINOCOM SAS, et MINOR détenait 70%, et la Cominière 30%. Le Président de MINOCOM était Simon Cong. MINOCOM existe même aujourd'hui, mais avec une structure d'actionnariat différente (voir Tantalex et Minocom).

10. MMCS Strategic

Une société enregistrée en île Maurice qui a été en joint venture avec la Cominière pour l'exploration du site de Manono-Kitotolo de 2013 à 2016. MMCS avait connu des désaccords avec la Cominière sur son incapacité supposée à bien mener les travaux exploratoires, ce qui aurait motivé en 2016 le ministère des mines de lui retirer le permis. MMCS a contesté la décision et a saisi l'arbitrage international, ce qui est toujours en cours.

11. Tantalex

Tantalex est une compagnie canadienne. Elle a acheté progressivement les participations de Minor dans le projet d'exploitation de rejets de lithium à Manono. A la publication de l'étude estimative de réserve d'exploitation de rejets de lithium (qui n'a pas encore eu lieu), la participation de Tantalex est censée remonter à 52%. Entre 2022 et 2023, Eckhof a été Directeur non-exécutif du conseil d'administration de Tantalex. A fin 2023, Tantalex a conclu un accord de commercialisation avec le géant suisse Glencore.



resource matters

BUREAU DE BRUXELLES

Mundo-Madou
Avenue des Arts 7-8 - 1210
Bruxelles - Belgique

BUREAU DE KINSHASA

Concession Sedec
Avenue de la Paix n°1
Commune de La Gombe - RD Congo

©Resource Matters, décembre 2025

www.resourcematters.org